17e Année. — N° 3174 — UN NUMÉRO : 15 Centimes — Mercredi 5 Février 1873

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES, 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A Roubaix*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; *A Lille*, chez M. Beghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, à Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 [illegible] 9 [illegible] 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 28, 7 48, 8 48, 10 12, 11 23, m., 1 15, 3 38, 4 48, 5 48, 8 03, 10 22, 11 15, s. — *Lille à Roubaix*, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, [illegible] 12, 8 12, 9 45, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 8 10.

ROUBAIX, 4 FÉVRIER 1873

FAITES-MOI FUSILLER
TOUS CES GENS-LÀ !

Il y a des affirmations qu'on ne saurait trop répéter parce qu'il y a des vérités qu'on ne voudrait trop répandre. Malgré tant de désastres et les milliards qu'ils ont coûté, la France ne tarderait pas à reprendre son rang dans le monde, si elle avait seulement la *sécurité politique* ; cela ne peut être contesté. Mais un ennemi intérieur l'empêche de jouir d'un aussi grand bien, et cet ennemi d'autant plus dangereux qu'il est plus perfide et prend des formes plus diverses, c'est le *radicalisme*. Les radicaux, en effet, veulent mettre la France sous le joug. Les ambitieux qui professent le radicalisme sont peu préoccupés des véritables intérêts du peuple ; et, s'ils lui prodiguent les conseils perfides et les caresses mensongères, c'est qu'ils cherchent à égarer sa conscience, à pervertir ses instincts et à exciter ses appétits, afin d'en faire entre leurs mains l'instrument de toutes les jouissances et de toutes les tyrannies. En face d'une pareille menace, il n'y a plus de divergences possibles ; il ne s'agit pas de savoir si on préfère telle ou telle forme politique ; tous les français honnêtes et sensés doivent s'unir pour combattre.

A la ligue des rêves philosophiques et des passions malsaines, il faut opposer la ligue des convictions chrétiennes et des intérêts sociaux, car cette ligue indispensable pour écarter les dangers du présent est pleine de promesses aussi pour résoudre les difficultés de l'avenir. Voilà pourquoi, malgré des convictions profondes touchant les destinées futures du pays, nous nous sommes placés avec résignation sur le terrain exclusivement *conservateur*, le seul qui permette à l'heure actuelle une *union* féconde. Voilà pourquoi, sans nous préoccuper des nuances, nous soutenons de toutes nos forces la majorité conservatrice de l'assemblée. Voilà pourquoi nous avons attaqué jusqu'ici et nous attaquerons sans cesse le même ennemi, *l'ennemi commun*, cet *esprit révolutionnaire* en un mot qui, après avoir entraîné la France à travers les horreurs de la démagogie, ne lui offrirait d'autre refuge que les hontes certaines d'un nouveau césarisme.

La Révolution, c'est le *mal*. Autant l'esprit de réforme est salutaire, autant l'esprit de révolution est funeste, désastreux. Sa formule change selon les époques, mais ses résultats sont toujours les mêmes : *Crimes, Incapacités, Désordres*. Aujourd'hui, le mot de ralliement de la révolution c'est le mot *Commune*, mot modeste, mais dont on connaît la signification terrible. Le monde sait ce qu'a été la *Commune* de Paris ; et, en voyant ses efforts pour consommer la ruine de la patrie au profit de l'étranger, en voyant ses pillages, ses assassinats et ses incendies, il a compris avec horreur comment la Révolution entend ces trois grandes choses qui sont le *Patriotisme*, la *Liberté* et le *Progrès*. La discussion engagée à la Chambre à la suite des rapports de MM. de Ségur et de Sugny, rappellera à la France ce qu'a été la Commune de Lyon. Elle lui rappellera comment *administrait*, pendant l'invasion, le préfet de la seconde ville de France, un révolutionnaire relativement modéré. Il n'entre pas dans notre pensée d'examiner aujourd'hui l'affaire des marchés ; mais, nous croyons utile d'appeler sans cesse l'attention des hommes éclairés, de bonne foi, sur la manière dont les intérêts publics sont servis dans les temps révolutionnaires, et sur les extrémités auxquelles se laissent fatalement entraîner un jour ou l'autre tous les hommes de Révolution.

Au moment où la seule préoccupation légitime était d'unir toutes les forces de la patrie contre l'étranger, que fait-on à Lyon sous le règne de la Commune ? Pendant qu'on emprisonne le brave général Mazure, et qu'on donne aux soldats, aux mobiles des vêtements et des armes dérisoires, on galonne somptueusement les garibaldiens et les francs tireurs ; on donne des armes perfectionnées à tous ces bandits cosmopolites qui ont figuré plus tard dans l'insurrection de Paris, et l'on dépense ainsi en pure perte pour la défense, la somme énorme de 20 millions. Pendant que la garde révolutionnaire des Faubourgs assassine le commandant Arnaud, accusé de froideur républicaine et d'honnêteté, le comité de Salut Public expose les vrais principes du radicalisme et s'en prend naturellement tout d'abord à la religion. Dans sa séance du 7 septembre, il demande à l'unanimité la confiscation des biens du clergé. — Dans celle du 10, il décrète :

1° Que tous les religieux valides seront armés ;

2° Que tout rite religieux sur la voie publique, n'étant qu'une manifestation *délictueuse* et *provocatrice*, les manifestations extérieures sont supprimées.

Puis il attaque la propriété privée en décrétant l'*impôt sur le capital* et ruine les ressources publiques en *abolissant l'octroi*. Enfin, pour indiquer par un signe sensible ce qu'il peut et ce qu'il veut, il laisse flotter le drapeau rouge sur l'hôtel-de-ville de Lyon et invite les autres communes à en faire autant.

Maintenant en province de pareils actes, quelle est la conduite du délégué du pouvoir central ? Quelle est la conduite de ce révolutionnaire modéré qui s'appelle M. Challemel-Lacour ?

Il cède devant la démagogie. Dans l'affaire du général Mazure, il demande avec insistance, à la délégation de Tours, l'autorisation de se saisir des pouvoirs militaires, il l'obtient malgré la généreuse résistance de l'amiral Fourichon et il assure ainsi la victoire de la populace insurgée. A la suite des marchés divers qui équipent des aventuriers aux dépens de l'armée véritable. Il ordonnance, sans opposition, des dépenses qui privent inutilement le trésor d'une somme considérable. Ce n'est pas tout : par des dépêches officielles en date du 7 septembre et du 4 octobre, il presse le gouvernement de Tours de sanctionner le décret du comité de salut public contre les congréganistes.

Enfin, un bataillon de mobiles, bien commandé, bien discipliné et prêt à tous les sacrifices, est envoyé dans une petite ville des environs de Lyon. Il y trouve le drapeau rouge et l'enlève, au grand mécontentement des autorités révolutionnaires.

Ses officiers sont dénoncés au préfet de Lyon, et ce *modéré* qui doit parfaitement connaître la cause du différend écrit de sa propre main, en marge de la dénonciation : « *Faites-moi fusiller tous ces gens-là.* Et cependant M. Challemel-Lacour n'est point un homme féroce, c'est un littérateur d'un certain mérite dévoyé par la *révolution*. Lui-même, en effet, n'a-t-il pas été écœuré par bien des choses qu'il a vues, et il était certainement très sincère lorsqu'il a écrit que Lyon était *une ville sans courage* parce qu'elle était submergée par ce qu'il y avait de « *pire dans le mauvais.* » Voilà ce que c'est que la Révolution. Elle ruine et désorganise un pays. Elle entraîne jusqu'à la fureur, jusqu'au crime ceux qui la servent. Quant aux hommes indépendants et honnêtes, elle leur inspire une très légitime terreur, car ils peuvent toujours craindre qu'à propos d'une difficulté, d'un malentendu ou même de l'acte le plus louable, un *modéré* ne vienne dire : *Faites-moi fusiller tous ces gens-là !*

EMILE DUVILLIER.

La République française croit savoir que dans la seconde huitaine de février, le traité de commerce anglo-français sera présenté à la chambre.

On lit dans le *Français* :

« Si d'ici à la fin de la semaine aucune mesure n'était prise à l'égard du maire et de la municipalité lyonnaise, nous pourrons donner comme certain qu'une interpellation serait adressée à [illegible] ministre de l'Intérieur.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 3 février.

Les incidents journaliers de la politique absorbent à ce point l'attention que l'on paraît méconnaître ce que leur succession a de logique et de providentiel. — Je voudrais, en quelques lignes, provoquer les réflexions et inviter le public à méditer la leçon qui ressort de ces événements qui semblent fortuits et sans lien qui les unisse.

A-t-on donné une attention suffisante à ce travail de simplification qui s'est fait dans le chaos des ruines faites par nos révolutions ? Examinons : il y a moins de cinq mois, l'idée d'essayer d'une république conservatrice dirigée par M. Thiers était entrée dans beaucoup d'esprits ; on croyait devoir s'y résigner. — Où en est cet idée ? Le message de M. Thiers, les déclarations incroyables qui en ont été le commentaire ont donné à cette hypothèse de république une atteinte mortelle. — A cette heure, les députés de la majorité qui, au mois d'octobre, croyaient devoir laisser passer cet expédient de lassitude regarderaient comme une plaisanterie mal séante la simple proposition de fonder le pouvoir de M. Thiers. — Laissons à M. Jules Favre l'initiative de cette suprême maladresse.

Peu après cette crise du message, la mort de l'empereur est survenue. — Il y a un mois à peine. — Cette mort a subitement ruiné les espérances déjà bien chimériques d'une restauration de l'Empire. — A cet égard, le bon sens public ne s'est pas abusé un instant. — Pour des années, pour le temps dont la France a besoin afin d'accomplir son laborieux exode de la terre maudite de la révolution et d'opérer la reprise de possession de la terre promise de l'ordre traditionnel, l'idée bonapartiste dormira d'un repos auquel jusqu'ici elle ne nous avait guère habitués.

Au lendemain même de cette mort, un semblant de parti, le centre gauche, parti de doctrinaires impuissants, qui rêvait d'attirer à lui de droite et de gauche les éléments d'une grande majorité parlementaire s'est irrémédiablement séparé en deux tronçons. — C'était sur cette phalange éclectique que M. Thiers fondait ses meilleures espérances. — Ça été l'histoire de Perrette et du Pot au lait. Que reste-t-il de cette minorité prétentieuse ? Deux très petites Eglises dont les Pontifes ont noms Christophle et Casimir Périer et qui, chaque jour, s'évertuent à savoir quelle conduite tenir.

Les déclarations plus ou moins nettes, mais cependant importantes, de M. le comte de Paris et de M. le duc de Nemours suivent de près. — Elles apprennent au pays, qui accueille avec une profonde satisfaction ces assurances, que désormais, à leurs yeux, il n'y a plus qu'une monarchie possible, que les princes d'Orléans ne sont ni des compétiteurs ni des prétendants et qu'ils se rangeront tous derrière l'aîné de la maison de France.

Enfin, pour clore la série de ces éclaircies providentielles, le prudent et rusé Gambetta ayant cru devoir faire défaut dans la discussion des marchés lyonnais porte la peine de sa trop cauteleuse abstention. En un seul discours, le rhéteur terroriste Challemel supplante le Danton de 1870. Ce lointain disciple de Robespierre et de Barrère vient tout à coup nous révéler l'idée vraie de ce régime de boue et de sang que le Gaudissart de la démagogie déguisait sous des esprits vraiment trop modérés.

M. Challemel-Lacour a donc triomphé juste le temps nécessaire pour creuser la fosse de M. Gambetta. — Le lendemain a vu l'obscurcissement de cet astre de passage. Aux applaudissements de l'Assemblée, que la France confirme déjà, il a été fait justice de ce lugubre revenant de 93.

Tel est le travail que la Providence accomplit sous nos yeux, sachons le voir et en tirer un enseignement.

Que reste-t-il pour répondre à l'attente chaque jour plus anxieuse de la France blessée et inquiète. Une seule solution, mieux comprise, plus souhaitée à mesure que le temps s'écoule — celle de la Monarchie du droit, de la liberté, de l'ordre, de l'honneur — cette vieille et impérissable forme de la grandeur française qui seule, désormais, peut rendre à notre patrie, si malheureuse, la vie, la force, la jeunesse pour recommencer l'œuvre interrompue par 80 ans de révolution. — *Gesta Dei per Francos.*

P. S. Les députés, en arrivant aujourd'hui à l'Assemblée, semblaient ne pas mettre en doute qu'une transaction aurait lieu entre la commission des Trente et M. Thiers, à propos de l'[illegible]dement de M. Delacour. [illegible] Président le droit d'int[illegible] interpellations relatives [illegible] générale.

De nouvelles tentatives ont eu lieu aujourd'hui pour amener [illegible]nciliation entre les deux centres. [illegible] Casimir Périer et Christophle ; mais il paraît très douteux que ces négociations puissent aboutir.

Le mouvement préfectoral, préparé par M. Goulard, est, dit-on, soumis en ce moment au conseil des ministres, il n'en sera toujours fait que selon la volonté de M. Thiers.

DE SAINT-CHERON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 3 février.

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

Le procès-verbal est lu par l'un des secrétaires.

M. le comte Rampont demande à préciser le sens de la déclaration citée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. L'honorable membre, en s'exprimant sévèrement sur le compte de certains membres exaltés du comité démocratique de Lyon, n'a pas entendu étendre la critique à tout le comité lui-même.

M. Baragnon proteste contre l'assimilation entre le drapeau blanc et le drapeau rouge.

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'interpellation de M. René Brice concernant le paragraphe 41 de la circulaire du 9 janvier 1873 relative aux engagés volontaires d'un an.

Sur le désir du ministre de la guerre, la discussion est ajournée.

Est ajournée la discussion sur la proposition tendant à une modification de l'article 93 du règlement.

Dépôts de divers rapports.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. René Brice, ayant pour objet de modifier le 2e paragraphe de l'article 55 de la loi du 27 juillet 1872, sur le recrutement de l'armée, relatif aux engagés volontaires d'un an.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 5 FÉVRIER 1873
— 6 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III.

L'histoire du passé.

(Suite)

Il ne songea point non plus à pourvoir à l'avenir de ses enfants. Ils étaient alors des êtres charmants, frais et roses, tout couverts de dentelles et de soie bleue, et M. Vane trouvait qu'il ne leur manquait rien, parce qu'ils avaient de beaux appartements, de riches toilettes, des maîtres de toute sorte, des voitures, des chevaux, etc. Que leur fallait-il de plus à ces enfants chéris ? Avait-il oublié ses devoirs de père ? Non, certes. S. A. R. le duc de Kent n'était-elle pas venue elle-même servir de parrain à Edward George Vandeleur ? Hortensia Regina ne devait-elle pas son nom à la belle duchesse de Devonshire qui l'avait dorlotée alors qu'elle était à peine âgée de quinze jours ?

Y avait-il sur terre des honneurs et des magnificences à la portée du désir raisonnable que George Vane eût négligé de procurer à sa femme et à ses enfants ?

La charmante femme fut obligée de répondre négativement à la question et de l'accepter pour ce qu'elle n'était pas, c'est-à-dire une réponse à des questions qu'elle avait hasardées elle-même au sujet de l'avenir de ces pauvres enfants. M. Vane parvenait toujours à obtenir l'autorisation de sa femme pour démolir une à une ces défenses en papiers timbré que les hommes de loi avaient inventées pour sa sécurité, et lorsque, après un délicieux petit dîner en tête-à-tête où le chef avait déployé toute son habileté, le tendre mari présentait un bracelet en diamant ou un cœur en émeraudes qu'il sortait d'un étui en maroquin et le passait au bras ou au cou de sa femme, pendant que ses yeux se mouillaient d'émotion, la douce Margaret Vane oubliait les sacrifices du matin et tous les doutes qui l'inquiétaient quand elle songeait à l'avenir.

En outre, M. Vane avait toujours une excuse à ses folies actuelles. Il attendait une troisième fortune qui lui viendrait de son parrain, un oncle célibataire nommé sir Milwood Mowbray, de Mowbray Castle, York ; aussi la vulgaire économie n'exista-t-elle jamais à Vandeleur Park ou à Berkeley Square, et quand la fortune de sir Milwood passa aux mains de son neveu, elle arriva à point pour chasser la ruine qui se tenait déjà sur le seuil de la maison de George Vane.

Si M. Vane eut alors écouté les conseils de sa femme, rien n'eût été désespéré, mais la fortune de Mowbray parut, comme les deux autres, absolument inépuisable, car George oublia qu'il en devait déjà plus de la moitié. Le chef français continua à préparer des dîners qui faisaient trembler Oude lui-même pour ses lauriers ; l'institutrice allemande et les soubrettes parisiennes ne quittèrent pas le service des filles de M. Vane et les folies d'autrefois allèrent leur train. M. George Vane emmena sa famille sur le continent et ne lui refusa aucune des fêtes de la cour du roi Louis XVIII. Il mit ses filles dans la pension la plus coûteuse, chez cette Mme Marly dont le nom a figuré dans le chapitre précédent. Il les conduisit en Italie et en Suisse. Il loua une villa sur les bords du lac de Côme, un château à Lauzanne. Il suivit les traces de Byron et d'Orsay, de Mme de Staël et de lady Blessington. Il se lança dans l'art, la littérature et la musique. Il permit à ses enfants toute espèce de caprices, et se soumit à toutes leurs fantaisies. Ce ne fut que lorsque les fils se virent sans argent et sans profession pour gagner leur vie, et les filles sans dot pour conquérir un mari, que ces enfants ingrats se retournèrent contre ce pauvre Lear, trop indulgent, et lui reprochèrent toutes les extravagances qu'ils l'avaient aidé à commettre.

Cette cruauté-là, George Vane ne put jamais la comprendre. Que leur avait-il refusé à ces enfants sans cœur pour qu'ils eussent l'audace de se retourner contre lui maintenant qu'il était vieux ; entre parenthèse, il n'aurait pas fallu que tout autre que lui se permît de parler de ses cheveux gris quand il se plaignait de ses malheurs, et de se mettre en colère parce qu'il n'avait pas de fortune à leur donner. Cette ingratitude était pire à ses yeux que la morsure d'un serpent. Ce fut à cette époque que M. Vane commença ses citations du roi Lear, et se compara à ce trop confiant monarque.

Mais il était âgé de soixante ans, et il avait fourni sa carrière. Sa femme aimable et dévouée était morte dix ans auparavant, son argent avait disparu, et de ses six enfants pas un n'était disposé à prendre sa défense. Les plus soumis et les plus aimants se contentèrent de se taire et crurent faire beaucoup en ne lui adressant pas de reproches. Il les laissa donc suivre leur chemin, les deux fils vers une position — les deux filles vers un mari. Jolies et bien élevées, les filles firent de bons mariages, et M. Vane, seul au monde, avec les traditions d'un passé brillant, pour toute consolation, unit son infortune à celle d'une très-belle jeune fille qui avait été l'institutrice de sa fille et était devenue amoureuse de ses grâces adorables au point de préférer, dans la simplicité de son cœur, les cheveux gris de l'homme de cour aux cheveux noirs d'un plébéien.

Oui, George Vane possédait le talent de la fascination à un degré supérieur, et sa seconde femme l'aima et crut en lui à l'heure de son déclin aussi complétement que la première à l'époque de sa plus grande prospérité ; elle l'aimait et lui accordait toute confiance. Elle supporta patiemment une existence rendue très-difficile à cause des dettes croissantes. Elle se sacrifia à tous les expédients mesquins d'une vie dégradante. Elle, dont la nature était loyale par excellence, elle s'abaissa pour son mari et se prêta à ce déplorable jeu de cache-cache, au moyen duquel George Vane espérait échapper à la rude étreinte de la pauvreté.

Mais elle mourut jeune, épuisée peut-être par ces misères continuelles. Elle n'avait pas, comme George Vane, la consolation de se draper dans les splendeurs du passé. Elle mourut cinq ans après son mariage, et le vieillard au désespoir se trouva seul avec un enfant à protéger.

Cette calamité était le coup le plus terrible que George put recevoir. Il avait aimé sa seconde femme, la compagne de sa pauvreté et de son humiliation, bien que celle qui avait vécu à ses